



Direction régionale de l'environnement
LANGUEDOC-ROUSSILLON

DIREN

Languedoc-Roussillon

Profil Environnemental du Languedoc-Roussillon Déclinaison départementale



AUDE

GARD

HÉRAULT

PYRÉNÉES
ORIENTALES

LOZÈRE

www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
AUDE Présentation du territoire	6
2 Biodiversité	7
3 Pollutions	8
4 Ressources naturelles	12
5 Risques majeurs	14
6 Cadre de vie	15
7 Synthèse	16
GARD Présentation du territoire	18
2 Biodiversité	19
3 Pollutions	20
4 Ressources naturelles	24
5 Risques majeurs	26
6 Cadre de vie	27
7 Synthèse	28
HERAULT Présentation du territoire	30
2 Biodiversité	31
3 Pollutions	32
4 Ressources naturelles	35
5 Risques majeurs	36
6 Cadre de vie	37
7 Synthèse	38
LOZERE Présentation du territoire	40
2 Biodiversité	41
3 Pollutions	42
4 Ressources naturelles	45
5 Risques majeurs	46
6 Cadre de vie	47
7 Synthèse	48
PYRÉNÉES ORIENTALES Présentation du territoire	50
2 Biodiversité	51
3 Pollutions	52
4 Ressources naturelles	55
5 Risques majeurs	56
6 Cadre de vie	57
7 Synthèse	58



Canal du Midi
Diren©

LISTE DES ABREVIATIONS

Air LR	Air Languedoc-Roussillon
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BRL	Bas Rhône Languedoc
BTP	Déchets du Bâtiments et des Travaux Publics
DAS	Déchets Agricoles Spéciaux
DASRI	Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux
DD	Déchets Dangereux
DDAF	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDE	Direction Départementale de l'Equipement
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DH	Directive Habitat
DIB	Déchets Industriels Banals
DICRIM	Dossier d'Information Communale des Risques Majeurs
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement
DIS	Déchets Industriels Spéciaux
DM	Déchets Municipaux
DMA	Déchets Ménagers et Assimilés
DPM	Domaine Publique Maritime
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement
DTQD	Déchets Toxiques en Quantités Dispersées
EH	Équivalents habitants
EIDER	Ensemble Intégré des Descripteurs de l'Environnement Régional
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MES	Matières en suspension
MISE	Mission Inter Services de l'Eau
MO	Matières oxydables
MP	Matières phosphorées
NR	Azote réduit
PPR	Plan de Prévention des Risques
RMC	Rhône Méditerranée Corse
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDH	Sites Directive Habitat
VNF	Voies Navigables de France
ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPS	Zone de Protection Spéciales

Introduction

Le Profil environnemental régional constitue un cadre de référence dont l'objet est d'établir un diagnostic qui s'appuie sur les caractéristiques majeures de l'environnement, de définir les objectifs de référence et de hiérarchiser les enjeux environnementaux régionaux et les orientations stratégiques.

Quelques enjeux environnementaux concernent l'ensemble du Languedoc-Roussillon. D'autres sont spécifiques à certains territoires.

Pour mieux rendre compte des particularités départementales, la présente mise à jour 2006 du Profil environnemental comprend une déclinaison sur chacun des cinq départements de la région.

Ce travail fait l'objet du présent document.

Outre son intérêt pour une utilisation plus aisée du profil à l'échelle infrarégionale, cette démarche a permis – au travers des réunions organisées avec les différentes instances départementales – d'enrichir considérablement le contenu du diagnostic régional. Cette déclinaison départementale du Profil sert également de transition à une approche territoriale plus fine en 36 territoires délimités sur des critères essentiellement biogéographiques.

Après une présentation générale du territoire départemental en quelques chiffres, les principales données disponibles sur chaque département sont déclinées selon les principales dimensions environnementales : biodiversité, pollutions, ressources naturelles, risques majeurs, cadre de vie.

Dans l'ensemble, les données utilisées correspondent à celles collectées et synthétisées à l'échelle régionale par les principales administrations en charge de l'environnement (DIREN, DRIRE, DRASS). Cela garantit une certaine cohérence et homogénéité des données d'un département à l'autre. Dans la même logique, pour les thèmes liés à l'eau, les données de l'Agence de l'eau RMC ont été privilégiées à celles éventuellement plus précises ou plus récentes détenues par les services départementaux. En l'absence d'information disponible auprès des services régionaux, la dernière version (année 2005) de la base de données EIDER mise en place par l'Institut Français de l'Environnement a été utilisée.

Une analyse de ces données est proposée au travers d'une synthèse transversale, faisant ressortir les traits saillants du territoire et autorisant une comparaison interdépartementale.

L'ensemble des données collectées et la synthèse qui en découle ont été présentées et discutées dans chaque département au cours d'une réunion avec les principaux services concernés.

Le présent document tient compte des principales remarques émises et compléments apportés à l'occasion de ces réunions, notamment en ce qui concerne les principaux enjeux environnementaux, tels que ressentis et exprimés par les interlocuteurs rencontrés.

AUDE



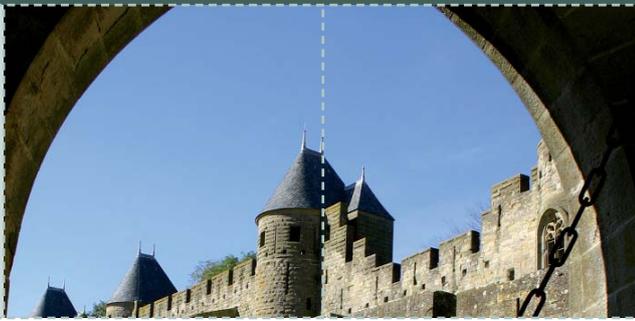
1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Nombre de communes	438
Superficie en km ²	6 139 km ² (soit 22 % de la région)
Population en 2004	329 000 habitants (soit 13 % de la population régionale)
Densité de population en 2004	54 habitants au km ² (inférieur à la densité régionale de 90 habitants au km ²)
Variation de la population entre 1994 et 2004	+ 0,09 (inférieur à la variation régionale de + 0.12)

Recensement : INSEE 2004

Occupation du sol	2000 (%)	Evolution 1990-2000 (%)
Tissu urbain continu	0.04	0.0
Tissu urbain discontinu	1.60	1.9
Autres territoires artificialisés	0.64	17.9
Terres arables	9.37	0.1
Vignobles	22.61	-0.5
Prairies	3.62	-1.3
Autres territoires agricoles	12.53	0.4
Forêts	28.75	1.5
Autres milieux naturels ou semi-naturels	18.71	-2.4
Zones humides et surfaces en eau	2.12	0.0

Source : Corine Land Cover, 2000


 Carcassonne
Diren©

2. BIODIVERSITÉ

LES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

Znieff et Zico

2004	Superficie (ha)	Contribution de l'Aude /région
ZNIEFF de type I (DPM inclus)	33 712.25	18.3 %
ZNIEFF de type II (DPM inclus)	252 070.3	21.4 %
ZICO (DPM inclus)	256 900.3	21.1 %
ZICO (DPM inclus)	277 147.6	20.2 %

Source : EIDER, 2005

Zones humides

2000	Superficie (ha)	Contribution de l'Aude /région
Superficie totale des zones humides (hors tourbières)	17 141.24	25.6 %
Superficie des zones humides bénéficiant d'une protection nationale et/ou internationale (sans double compte)	14793.03	25.0 %

Source : EIDER, 2005

NATURA 2000

Sites Directive Habitats

Surface totale en DH	Surface totale en DH	% de la surface du département	% du total des sites DH terrestres et marins	Surface terrestre (ha)		Sites marins (ha)		
				transmissions 2005 à 2006	transmissions 1997 à 2004	surface transmissions 2005/2006	surface pSIC et SIC avant 2005	surfaces totale en zone marine
terrestre et marine	terrestre uniquement							
88402.13	85132.32	13.37	16.85	10585.23	74547.10	3 269.80		3 269.80

Source : DIREN, 2006

Sites Directive Oiseaux terrestres

surface terrestre totale des ZPS désignées	% de la surface du département	% du total des ZPS	surface nouvelles ZPS (ha)	surface anciennes ZPS désignées (ha)
223 287.03	35,07	32.27	197 097.13	26 189.90

Source : DIREN, 2006


 Cabrespine 11
Diren©


 Canal-Narbonne 11
 Drire©

BIODIVERSITÉ

PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

2003	Superficie (ha)	Contribution de l'Aude / région	Nombre	Contribution de l'Aude/région
Réserves naturelles (DPM inclus)	105	0.6 %	1	6.7 %
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	284	7.0 %	3	14.3 %
Superficie des forêts de protection - code forestier	7198.0	55.8 %	4	36.4 %
Réserves biologiques domaniales et forestières (intégrale et dirigée)	295.25	26.8 %	1	14.3 %
Réserves naturelles volontaires	ND	ND	ND	ND
Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée	62 558.6	19.7 %	1	33.3 %
Nombre de parcs nationaux	0	0.0 %	0	0.0 %

Source : EIDER, 2005

3.POLLUTIONS

DECHETS

2004	Quantité de déchets produits en tonnes	% par rapport à la production régionale
Déchets ménagers et assimilés (DMA)	336 250	12.6
Déchets municipaux (DM)	209 000	14.7
Déchets Industriels Banals (DIB)	127 250	10.2
Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)	650 480	14.8
Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Dangereux (DD)	83 840 (dont 70350 t de COMURHEX)	57.4
Déchets Agricoles Spéciaux	140	19.0

Source : DRIRE, 2005

EAUX

Flux de pollution rejetés en 2004

Origine des rejets	Collectivités	% par rapport aux rejets régionaux	Industriels	% par rapport aux rejets régionaux	Elevages	% par rapport aux rejets régionaux
MES	7 226.67 kg/j	17.5 %	3 630.07 kg/j	16.67 %	0.00 kg/j	0.00 %
MO	6 576.31 kg/j	22.3 %	4 111.98 kg/j	15.29 %	3 231.14 kg/j	55.48 %
NR	2 976.67 kg/j	17.3 %	261.29 kg/j	21.15 %	738.14 kg/j	56.50 %
MP	651.09 kg/j	14.38 %	38.06 kg/j	10.54 %	0.00 kg/j	0 %

Source : Agence de l'Eau RMC et AG, 2006

MES : matières en suspension
 MO : matières oxydables
 NR : azote réduit
 MP : matières phosphorées

NB : Ces données proviennent de l'Agence de l'Eau RMC ; elles sont complétées par des données de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne concernant les rejets de MES, MO, NR et MP des collectivités. Les autres données relatives aux rejets des industries et des élevages sur le bassin Adour-Garonne ne sont pas disponibles.

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Nombre de prélèvements total	Nombre de prélèvements conformes bactériologiquement et chimiquement	(%) Ratio pour l'Aude	% Ratio pour la région
2003	3272	2498	76.3	79.8
2004	3351	3034	90.5	90.2
2005	3496	2995	85.7	83.0

Source : DRASS, 2006

Qualité des eaux de baignade en mer et en eau douce

	Qualité des eaux de baignade en mer (% par classe)					
	A		B		C	
	Aude	LR	Aude	LR	Aude	LR
2003	92.6	83.2	7.4	16.1	0.0	0.7
2004	92.6	94.9	0.0	4.3	0.0	0.7
2005	92.6	91.4	7.4	4.3	3.7	4.3

Source : DRASS, 2006

	Qualité des eaux de baignade en eau douce (% par classe)							
	A		B		C		D	
	Aude	LR	Aude	LR	Aude	LR	Aude	LR
2003	63.6	34.4	36.4	52.9	0.0	12.1	0.0	0.0
2004	41.7	41.3	50.0	46.3	8.3	11.9	0.0	0.0
2005	45.5	48.1	54.5	48.1	0.0	3.7	0.0	0.0

Source : DRASS, 2006

Gestion concertée de la ressource en eau

Nom	Type de démarche	Départements concernés	Avancement
Haute vallée de l'Aude	SAGE	Aude et Pyrénées Orientales	En cours d'élaboration
Basse vallée de l'Aude	SAGE	Aude et Hérault	Approuvé
Etang de Salses Leucate	SAGE et Contrat	Aude et Pyrénées Orientales	Mis en œuvre
Etangs du Narbonnais	Contrat	Aude	Elaboration

Source : DIREN 2006

SOLS

Sites et sols pollués

2006	Nombre de sites pollués dans l'Aude	% par rapport au nombre de sites pollués au niveau régional
BASOL	11	14.5
BASIAS	1803	19.4

Source : BRGM, 2006

Pollutions agricoles

- pression azotée

2001	Azote épandu par hectare de surface fertilisable		
	Azote de synthèse	Azote organique	Total
	kg/ha	kg/ha	kg/ha
AUDE	65	16	81
LANGUEDOC-ROUSSILLON	50	27	77

Source : Eider 2005

- zones vulnérables à la pollution par les/ nitrates

2003	Aude	Contribution de l'Aude/région
Superficie classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates	236.3km ²	8.6%
Surface rapportée à celle du département	4%	-

Source : Eider 2005



Minerve 11
Diren©

4. RESSOURCES NATURELLES

EAUX

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent à des prélèvements bruts (et non aux volumes effectivement consommés) soumis à redevances

2004	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eaux souterraines profondes	
	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région
Centrales thermiques		0.0		0.0		0.0
Distribution Publique	7431.7	17.2	29 264.6	13.4	1 007.0	3.2
Industrie	2 123.4	6.7	1 209.9	6.3		0.0
Irrigation	90 486.7	15.1	663.4	10.3	54.4	0.0
Totaux	100 041.8	8.5	31 137.9	12.7	1 061.4	3.1

Source : Agence de l'eau RMC, AG, 2006

FORÊT

1989	Superficie de la forêt de production (et petits massifs)					
	Au dernier inventaire (1989)			Evolution par rapport à l'avant dernier inventaire (1978)		
	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires
Aude	172 755 ha	81 188ha	64 306ha	ND	-12.7%	20.7%
Contribution / région	19.0 %	18.4 %	17.8 %	-	-	-

Source : Eider 2005

ENERGIE

L'éolien dans l'Aude (situation au 31/05/06)

2003	Puissance installée en MW	Contribution de l'Aude par rapport à la puissance installée régionale
Puissance installée	120.4	64 %
Puissance installée en cours	164.8	55 %
Puissance installée et permis de construire délivrés	212.1	52 %
Puissance installée et permis de construire délivrés et à l'instruction	283.1	43 %

Source : DRIRE, 2006



PANO 1
La Compagnie du Vent©

MATIÈRES PREMIÈRES

Carrières

		Part des exploitations de l'Aude par rapport à la région %
Nombre d'exploitation en activité (2005)	62	20.2
Quantités produites (2005) en million de tonnes	4450	17.0

Source : DRIRE, 2006

5. RISQUES MAJEURS

Communes concernées par un risque naturel et/ou technologique en 2002

2002		Nombre de communes concernées
Risques naturels	Inondations	219
	Feux de forêt	261
	Mouvements de terrains	11
	Séismes	100 (risque très faible) et 22 (risque faible)
Risques technologiques	Risque industriel	4
	Risque transport de matières dangereuses	120
	Risque de rupture de barrage	28
	Risque nucléaire	0

Source : DDRM de l'Aude, 2002

Communes reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle, période 1982-2006

2002	Nombre de communes concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006					
	Quelle que soit la cause	dont au titre de...(*)				
		Inondations, crues, coulées boueuses	Mouvements de terrain	Séismes	Avalanches	Phénomènes liés à l'atmosphère
Période 1982-2006						
AUDE	438	437	119	79	0	438
Contribution /région	28.3 %	28.3 %	28.7 %	56.8 %	0.0 %	28.3 %

Source : GASPARD 2006

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements différents sur la période


 Peyrepertuse 11
Diren 2007©

6. CADRE DE VIE

Site classé et site inscrit

 Peyrepertuse 11
Diren 2007©

2004		AUDE	Contribution de l'Aude / région
Sites classés surfaciques	Superficie (ha)	8 589	7.9%
	Nombre de sites	20	15.9%
Sites inscrits surfaciques	Superficie (ha)	16 022	28.6%
	Nombre de sites	150	35.6%

Source : DIREN LR

BRUIT

Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre¹

Classes (*)	Nombre de communes concernées	Proportion des communes audoise concernées
1	91	20.8%
2	12	2.7%
3	110	25.1%
4	34	7.8%

(*) L'article 13 de la loi "bruit" (31 décembre 1992) prévoit un classement des infrastructures de transport terrestre en 5 catégories, selon le niveau de bruit qu'elles induisent. Ce classement détermine des normes d'isolation acoustique des constructions riveraines

Source : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

1 - Le classement sonore d'une infrastructure de transport terrestre est fonction des niveaux sonores mesurés en un point de référence en période diurne et nocturne. Ce classement implique pour les constructeurs des niveaux d'isolation acoustique des bâtiments à respecter dans les secteurs affectés par le bruit.

SYNTHESE

L'Aude, Pays Cathare, apparaît comme un département aux dynamismes démographique et économique peu marqués, placé à la périphérie de deux pôles régionaux de croissance forte (Toulouse et Montpellier).

Il présente une occupation urbaine contrastée : zones à forte pression d'urbanisation sur le littoral et le long des grands axes de communication, et secteurs à faible pression sur d'autres parties du territoire en raison de la déprise agricole, du manque d'eau et des difficultés d'accès. L'évolution de l'occupation des sols témoigne d'une certaine artificialisation ces dernières années sous l'effet de la périurbanisation (étalement urbain autour de Carcassonne et Narbonne, urbanisation diffuse ailleurs), au détriment des milieux naturels et des territoires agricoles. Les forêts et milieux naturels continuent cependant à occuper plus de la moitié du territoire (notamment l'imposant massif des Corbières) et les zones humides couvrent la majorité de l'espace littoral. La culture du blé et les vignobles (Corbières, Minervois) occupent l'essentiel de l'espace agricole.

En dépit de ses richesses naturelles, le département de l'Aude est relativement pauvre en espaces de protection forte (réserves naturelles, arrêtés de biotope, ...). Il compte néanmoins l'un des trois parcs naturels régionaux et un important site classé, le massif de la Clape.

Dans le domaine des pressions environnementales, l'**Aude** se singularise par une production de déchets dangereux issus du secteur industriel plus importante que dans les autres départements (57 % de la production régionale), et des flux de pollution dans le milieu aquatique supérieurs à la moyenne régionale, notamment pour les rejets toxiques du secteur industriel (63 % des rejets de METOX). Cette situation n'est cependant pas représentative du département, et relève essentiellement de la présence de deux importants établissements industriels (traitant en interne leurs déchets). Six démarches de type SAGE ou contrats de milieu ont été lancés sur le bassin de l'Aude et les étangs littoraux. Une réflexion sur

une approche globale d'aide à la décision en matière de délivrance des documents d'urbanisme a été engagée afin de permettre l'adéquation entre les capacités épuratoires des communes et la poursuite de leur urbanisation.

L'exploitation des ressources naturelles laisse apparaître des prélèvements en eau plutôt modérés par rapport aux autres départements de la région. La présence de barrages au Nord (Montagne Noire) et au Sud (Pyrénées) du département offre une relative sécurité vis-à-vis de la ressource en eau, en raison de l'importance des volumes stockés. Cependant, le département n'est pas à l'abri d'une pénurie si un hiver sec ne permet pas de remplir les retenues, les utilisateurs ayant pris l'habitude de compter exclusivement sur les stocks hivernaux pour leurs besoins. Un premier plan de crise sur le système Montagne Noire est en cours de préparation. La poussée croissante du tourisme sur le littoral rend d'autant plus importante la gestion de la ressource en eau. Une partie de cette ressource provient des départements voisins via le canal du Midi géré par VNF et le réseau d'irrigation géré par BRL. A cet égard, l'Aude est le département du Languedoc-Roussillon présentant la plus forte artificialisation des cours d'eau, essentiellement liée au système d'alimentation du canal du Midi (nombreux cours d'eau dérivés et retenues d'eau).

Vis-à-vis de l'exploitation forestière, on observe une évolution de la forêt de production en faveur des peuplements de feuillus.

Le département de l'**Aude** est le premier département en ce qui concerne le nombre d'éoliennes installées. A ce jour 113 éoliennes fonctionnent, produisant 91 MW ce qui représente la consommation domestique d'électricité d'environ 100.000 personnes.

Toujours au chapitre des ressources naturelles, l'**Aude** est le 2^{ème} département du Languedoc-Roussillon en nombre de carrières en activité, après le Gard.

Le département de l'**Aude** est particulièrement concerné par les risques naturels ; il compte 29 % des communes de la région reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006 (soit l'ensemble des communes du département).

L'**Aude** présente une vulnérabilité particulière aux inondations. Les récents événements cataclysmiques de novembre 1999 ne sont que le dernier épisode d'une longue liste d'inondations à caractère de gravité exceptionnelle (en 1940, 62, 66, 70, 86, 92, 96 et 99). Les dernières grandes crues de l'Aude ont eu un coût humain et matériel particulièrement élevé. L'année 2006 a vu le démar-

rage du programme d'action sur les digues et la finalisation du Schéma départemental de Prévention des Inondations.

Le département est également exposé à des mouvements de terrain liés à la sécheresse et à des risques sismiques.

Voie antique de passage entre l'océan Atlantique et la Méditerranée, département frontière entre Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, l'**Aude** est marqué par la présence de deux corridors majeurs de transport. De fait, une part importante des communes (21 %) est touchée par des infrastructures terrestres de niveau sonore particulièrement élevé

Enjeux environnementaux

Dans le cadre de la mise à jour du Profil environnemental régional 2006, une rencontre avec les principaux interlocuteurs du département de l'Aude a mis en exergue les points suivants :

- **Maîtriser l'urbanisation (et notamment préserver les étangs littoraux)**
- **Gérer la requalification des terrains agricoles (enjeux de préservation du paysage et de la biodiversité, de gestion des risques naturels). En raison de la déprise actuelle de la viticulture et de l'élevage, des garrigues et des friches se développent sur les anciens terrains agricoles. Cela se traduit notamment par une perte de la biodiversité et de la valeur paysagère de ces zones, ainsi que par une augmentation des risques d'incendies. Cette déprise agricole concerne des milliers d'hectares : 20 000 ha de vignes ont disparu en 25 ans dont 3 700 ha sur la seule année 2005. Il apparaît primordial de maintenir des activités agricoles sur ces zones, comme c'est déjà le cas ponctuellement via des programmes LIFE, des actions de la LPO, etc.**
- **Gérer la ressource en eau. La bonne gestion des ressources en eau est également un enjeu important pour le département, la situation actuelle étant déjà préoccupante.**


 Gorges du Gardon-Samillhac30
 MACHETARAT-CEIN,LR©

GARD



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Nombre de communes	353
Superficie en km ²	5 853 (soit 21% de la région)
Population en 2004	665 000 habitants (soit 27 % de la population régionale)
Densité de population en 2004	114 habitants au km ² (supérieur à la densité régionale de 90 habitants au km ²)
Variation de la population entre 1994 et 2004	+ 0.10 (inférieur à la variation régionale de + 0.12)

Recensement : INSEE 2004

Occupation du sol	2000 (%)	Evolution 1990-2000 (%)
Tissu urbain continu	0.09	0.0
Tissu urbain discontinu	4.14	5.7
Autres territoires artificialisés	1.21	3.1
Terres arables	3.38	0.9
Vignobles	20.41	-0.6
Prairies	0.83	0.0
Autres territoires agricoles	15.07	0.1
Forêts	35.81	2.0
Autres milieux naturels ou semi-naturels	15.56	-5.3
Zones humides et surfaces en eau	3.50	0.1

Source : Corine Land Cover, 2000

2. BIODIVERSITÉ

LES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

Znieff et Zico

2004	Superficie (ha)	Contribution du Gard/région
ZNIEFF de type I (DPM inclus)	44 494.35	24.1%
ZNIEFF de type II (DPM inclus)	214 078.8	18.1%
ZICO (DPM inclus)	44 475.35	24.2 %
ZICO (DPM inclus)	214 059.8	18.1%

Source : EIDER, 2005

Zones humides

2000	Superficie (ha)	Contribution du Gard/région
Superficie totale des zones humides (hors tourbières)	204 44.06	30.5 %
Superficie des zones humides bénéficiant d'une protection nationale et/ou internationale (sans double compte)	19 781.43	33.4 %

Source : EIDER, 2005

NATURA 2000

Sites Directive Habitats

Surface totale en DH	Surface totale en DH	% de la surface du département	% du total des sites DH terrestres et marins	Surface terrestre (ha)		Sites marins (ha)
				transmissions 2005-2006	transmissions 1997 à 2004	surface transmissions 2005/2006
terrestre et marine	terrestre uniquement					
122329.97	122 329.97	20.77	23.32	10 093.75	112 236.22	0.00

Source : DIREN, 2006

Sites Directive Oiseaux terrestres

surface terrestre totale des ZPS désignées	% de la surface du département	% du total des ZPS	surface nouvelles ZPS (ha)	surface anciennes ZPS désignées (ha)
95 408.68	16.20	13.79	69 971.26	25 437.42

Source : DIREN, 2006

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES

2003	Superficie (ha)	Contribution du Gard/région	Nombre	Contribution du Gard/région
Réserves naturelles (DPM inclus)	425	2.6 %	1	6.6 %
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	1116	27.5 %	5	23.8 %
Superficie des forêts de protection - code forestier	0	0.0	0	0.0
Réserves biologiques domaniales et forestières (intégrale et dirigée)	18,43	1,7 %	1	14.3 %
Réserves naturelles volontaires	72 Données en 1993	73,5 %	3 Données en 1993	37,5 %
Nombre de parcs nationaux	ND	ND	1	100 %

Source : EIDER, 2005

3.POLLUTIONS

DECHETS

2004	Quantité de déchets produits en tonnes	% par rapport à la production régionale
Déchets ménagers et assimilés (DMA)	778 750	29.1
Déchets municipaux (DM)	320 000	22.5
Déchets Industriels Banals (DIB)	458 750	36.6
Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)	1 301 200	29.6
Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Dangereux (DD)	39 198	26.8
Déchets Agricoles Spéciaux	220	29.9

Source : DRIRE, 2005

AIR

Bilan des déclenchements des procédures réglementaires d'information et d'alerte relatives à l'ozone²

Gard	Événement	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Nombre de déclenchements de la procédure d'information	7	9	8	6	15	3	4
Nombre de jours de procédure d'information	15	13	21	12	50	8	12	
Mesures d'urgence de niveau 1	0	0	0	0	0	3	7	

Source : Air Languedoc-Roussillon, 2005

2 - En fonction des concentrations d'ozone observées, les autorités mettent en œuvre des procédures graduées :

- niveau "d'information et de recommandation" : lors du dépassement du seuil horaire de 180 mg/m³ sur 1 ou 2 capteurs du département, une procédure d'information auprès de la population est déclenchée.
- niveau « d'alerte » : depuis 2004, il y a 3 niveaux d'alerte (N1 : 240 mg/m³, N2 : 300 mg/m³, N3 : 3600 mg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives). En cas de dépassement d'un des trois niveaux, une procédure d'alerte est déclenchée : actions d'informations-recommandations renforcées et mise en place de mesures d'urgences (restriction ou suspension d'activités concourant aux pointes de pollution). Avant 2004, le niveau d'alerte était unique et fixé à 360 mg/m³ en moyenne horaire.

EAUX

Flux de pollution rejetés en 2004

Origine des rejets	Collectivités	% par rapport aux rejets régionaux	Industriels	% par rapport aux rejets régionaux	Elevages	% par rapport aux rejets régionaux
MES	3 759,25 kg/j	10.3%	4 749,87 kg/j	20.6%	4.1 kg/j	110.2%
MO	3 392,11 kg/j	10.9%	5 912,50 kg/j	22%	1 060.8 kg/j	54.9%
NR	1 929,48 kg/j	12.2%	386,86 kg/j	31.3%	287.6 kg/j	22%
MP	904,94 kg/j	23.2%	113,96 kg/j	31.6%	0.00 kg/j	0%

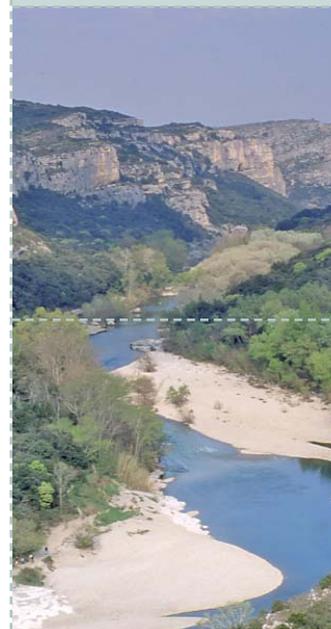
Source : Agence de l'Eau RMC et AG, 2006

MES : matières en suspension
 MO : matières oxydables
 NR : azote réduit
 MP : matières phosphorées

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Nombre de prélèvements total	Nombre de prélèvements conformes bactériologiquement et chimiquement	(%) Ratio pour l'Aude	% Ratio pour la région
2003	3919	3341	85.3	79.8
2004	3712	3386	91.2	90.2
2005	3345	3989	89.4	83.0

Source : DRASS, 2006



Gorges du Gardon-Sanihac30
 MAcherar-CEN.LR©


 Jardins de la Fontaine-Vives
Diren©

Qualité des eaux de baignade en mer et en eau douce

	Qualité des eaux de baignade en mer (% par classe)					
	A		B		C	
	Gard	LR	Gard	LR	Gard	LR
2003	100.0	83.2	0.0	16.1	0.0	0.7
2004	100.0	94.9	0.0	4.3	0.0	0.7
2005	85.7	91.4	14.3	4.3	3.7	4.4

	Qualité des eaux de baignade en eau douce (% par classe)							
	A		B		C		D	
	Gard	LR	Gard	LR	Gard	LR	Gard	LR
2003	9.8	34.4	66.7	52.9	23.5	12.1	0.0	0.6
2004	37.3	41.3	45.1	46.3	17.6	11.9	0.0	0.6
2005	9.8	48.1	80.5	48.1	9.8	3.7	0.0	0.0

Source : EIDER, 2005

Gestion concertée de la ressource en eau

Nom	Type de démarche	Départements concernés	Avancement
Vistre-Vistrenque	SAGE	Gard	Emergence
Petite Camargue Gardoise	SAGE	Gard	Mis en œuvre
Hérault	SAGE	Hérault et Gard	En cours, objectifs approuvés par le CB
Gardons	SAGE	Gard et Lozère	Mis en œuvre
Ardèche	SAGE et Contrat de rivière	Ardèche, Gard et Lozère	En cours d'élaboration
Cèze	Contrat	Gard, Lozère	Emergence
Vidourle	Démarche "sans étiquette"	Gard et Hérault	Mise en œuvre (démarche ancienne)

Source : DIREN, 2006

SOLS

Sites et sols pollués

2006	Nombre de sites pollués dans le Gard	% par rapport au nombre de sites pollués au niveau régional
BASOL	20	26.3
BASIAS	1950	20.9

Source : BRGM, 2006

Pollutions agricoles

- pression azotée

2001	Azote épandu par hectare de surface fertilisable		
	Azote de synthèse	Azote organique	Total
	kg/ha	kg/ha	kg/ha
GARD	54	13	67
LANGUEDOC-ROUSSILLON	50	27	77

Source : Eider 2005

- zones vulnérables à la pollution par les/ nitrates

2003	Gard	Contribution du Gard/région
Superficie classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates	1131.1km ²	41.4%
Surface rapportée à celle du département	19%	-

Source : Eider 2005

N.B. : La forte contribution en "zones vulnérables à la pollution par les nitrates" du département par rapport à la région s'explique en partie par la faible pollution régionale aux nitrates.

4. RESSOURCES NATURELLES

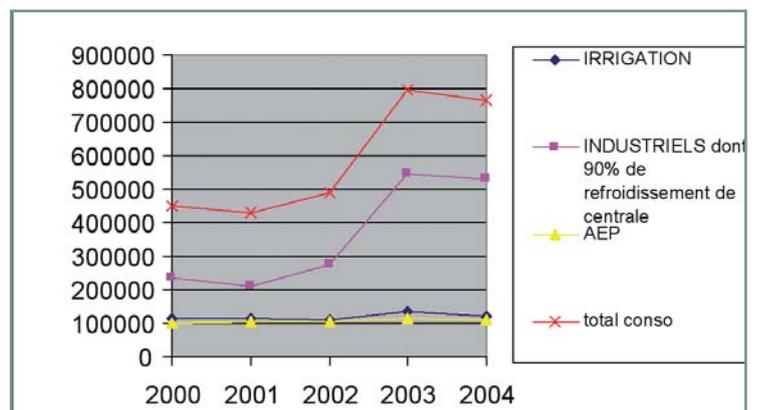
Eaux

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent à des prélèvements bruts (et non aux volumes effectivement consommés) soumis à redevances. Les prélèvements de BRL qui ne font que transiter par le département sont donc également comptabilisés dans le tableau.

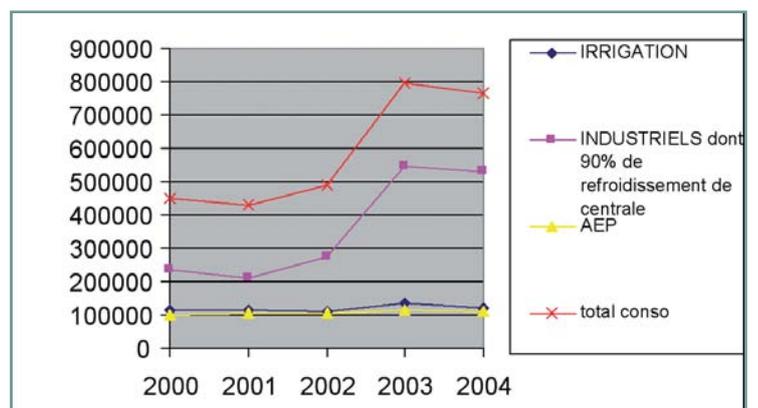
2003	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eaux souterraines profondes	
	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région
Centrales thermiques	501 944.1	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Distribution Publique	19 520.0	45.2	85 553.7	39.2	0.0	0.0
Industrie	25 323.6	79.4	12 430.3	64.4		0.0
Irrigation	251 738.6	42.1	1115.7	17.2	0.0	0.0
Totaux	798 526.4	68.0	99 099.7	40.6	0.0	0.0

Source : Agence de l'eau RMC, AG, 2006

Evolution de la consommation dans le Gard (2000-2004)



Evolution de la consommation dans le Gard (2000-2004) sans le refroidissement des centrales



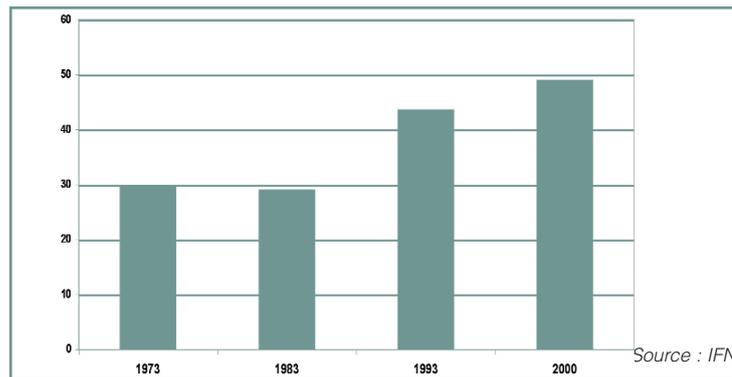
NB : concernant l'irrigation, les eaux ne faisant que transiter par le département via le canal BRL ne sont pas représentées sur ces deux figures.

FORÊT

Les caractéristiques des formations végétales sont basées sur les données issues de l'inventaire forestier national. Le dernier passage de l'inventaire dans le département du Gard date de l'année 2000. Le taux de boisement du département atteint 49 % en 2000. Il progresse de 13 % par rapport au taux enregistré en 1993. Par ailleurs, le taux de boisement du Gard est

supérieur à la moyenne nationale (26 %) et régionale (33,6 %). L'évolution des superficies forestières mesurée par l'inventaire forestier met en évidence une progression constante sur le dernier quart de siècle : exode rural, colonisation des terres abandonnées par la forêt. Au dernier inventaire (2000) la superficie boisée du Gard atteint 288 370 hectares.

Evolution du taux de boisement du Gard en %



L'analyse des résultats de l'inventaire forestier national du 3^{ème} cycle (1990 – publication 1993) et du 4^{ème} cycle (2000) permet de constater une augmentation de 13% de la surface boisée dans le département. En examinant les groupes de formations forestières, cette augmentation se traduit, par les tendances suivantes :

	superficie		évolution 1993-2000
	ha	%	%
Feuillus	195 278	68	6
Conifères purs	35 571	12	1
Peuplements mixtes (futaies résineuses sur taillis)	57 520	20	ND
Friches et landes	53 089	9	-21

Source : Inventaire Forestier National 2000

ENERGIE

L'éolien dans le Gard (situation au 31/05/06)

2006	Puissance installée en MW	Contribution du Gard par rapport à la puissance installée régionale
Puissance installée	0.0	0.0
Puissance installée en cours	9.0	3 %
Puissance installée et permis de construire délivrés	8.2	2 %
Puissance installée et permis de construire délivrés et à l'instruction	72.4	11 %

Source : DRIRE, 2006

MATIÈRES PREMIÈRES

Carrières

		Part des exploitations du Gard par rapport à la région %
Nombre d'exploitation en activité (2005)	95	30.9
Quantités produites (2005) en million de tonnes	7800	29.8

Source : DRIRE, 2006

5. RISQUES MAJEURS

Nombre de communes concernées par un risque naturel et/ou technologique		
Risques naturels	Inondations	353
	Feux de forêt	353
	Mouvements de terrains	169
	Séismes	48
Risques technologiques	Risque industriel	22
	Risque transport de matières dangereuses	166
	Risque de rupture de barrage	44
	Risque nucléaire	19

Source : DDRM du Gard, 2005

	Nombre de communes concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006					
	Quelle que soit la cause	dont au titre de...(*)				
		Inondations, crues, coulées boueuses	Mouvements de terrain	Séismes	Avalanches	Phénomènes liés à l'atmosphère
	Période 1982-2006					
GARD	353	253	175	0	0	353
Contribution/région	22.8 %	23.3 %	42.2 %	0.0 %	0.0 %	22.8 %

Source : GASPAR 2006

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements différents sur la période

Plans de prévention et les procédures d'information liés aux risques naturels

2006	Nombre total de communes	dont nombre de communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) approuvé		dont nombre de communes faisant l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) prescrit		Nombre de communes avec un DICRIM approuvé
		Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	
GARD	353	72	72	210	210	24
Contribution/région	22.8 %	17.1%	17.7%	54.7 %	54.7 %	50.0 %

Source : Diren 2006

DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs

6. CADRE DE VIE

Site classé et site inscrit

2004		GARD	Contribution du Gard / région
Sites classés surfaciques	Superficie (ha)	30228	30.4 %
	Nombre de sites	37	29.6 %
Sites inscrits surfaciques	Superficie (ha)	5378	9.6 %
	Nombre de sites	105	24.9 %

Source : DIREN LR

BRUIT

Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre³

Classes (*)	Nombre de communes concernées	Proportion des communes gardoises concernées
1	63	17.8 %
2	11	3.1 %
3	22	6.2 %
4	5	1.4 %
5	1	0.0 %

(*)voir note page 11 § Aude

Source : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

3 - Le classement sonore d'une infrastructure de transport terrestre est fonction des niveaux sonores mesurés en un point de référence en période diurne et nocturne. Ce classement implique pour les constructeurs des niveaux d'isolation acoustique des bâtiments à respecter dans les secteurs affectés par le bruit.

Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Nîmes⁴

Zones	Nombre de communes concernées	Proportion des communes gardoises concernées ⁴
A	3	2.99 %
B	5	25.2 %
C	5	25.2 %

Source : Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Nîmes, 1984, DDE 30

4 - Ce pourcentage ne représente pas la part de la population réellement concernée, mais bien la part de la population régionale habitant sur les communes concernées

SYNTHESE

Zone de transition entre Provence et Languedoc, le **Gard accueille plus du quart de la population régionale, ce qui en fait un département relativement peuplé et urbain**. Bien qu'inférieure à la moyenne régionale, la croissance démographique y est importante, générant une forte pression urbaine, portant essentiellement sur les territoires agricoles, notamment entre Nîmes et Montpellier. L'occupation des sols est cependant encore majoritairement naturelle. La production agricole est dominée par le vignoble (Côtes du Rhône, Costières de Nîmes, Coteaux du Languedoc, ...), l'arboriculture, le maraîchage et les cultures céréalières.

A la fois terre de Camargue et de Cévennes, ce département abrite une très grande biodiversité (près du quart des ZNIEFF de type 1 et des ZICO de la région). Son territoire englobe le tiers des zones humides protégées du Languedoc-Roussillon, une partie du Parc National des Cévennes, et 30 % de la superficie en sites classés de la région. Son riche passé historique combiné à ses atouts naturels lui confère un fort attrait touristique.

En dehors du phénomène de périurbanisation, les principales pressions environnementales concernent la pollution atmosphérique (forte pollution photochimique en période estivale, en lien avec celle subie par le département voisin des Bouches du Rhône) et la pollution des eaux. A ce titre, notons que la pollution des eaux par les nitrates et pesticides ne concerne qu'une partie du territoire (la nappe de la Vistrenque en particulier), et que les cours d'eau sont en règle générale peu pollués (à l'exception notable du Vistre). La qualité de l'eau s'est améliorée ces dix dernières années ; les principales stations d'épuration ont été modernisées, ce qui se traduit par un bon niveau épuration pour le département. De fait, rapportés au nombre d'habitants, les flux de pollution urbaine sont faibles (12 % des rejets régionaux en milieu aquatique).

La qualité des eaux destinées à la consommation humaine est meilleure que la moyenne régionale. Par contre, la qualité des eaux de baignade en eau douce est moins bonne. Huit démarches de gestion concertée de la ressource en eau sont en

cours sur les principaux cours d'eau et zones humides. 26 % des sites et sols pollués de la région sont dans le **Gard**.

Dans le département du **Gard**, les prélèvements en eau sont importants (68 % des prélèvements régionaux en eaux superficielles et 40 % des prélèvements en eaux souterraines) le secteur le plus demandeur étant l'énergie (centrales thermiques). Notons cependant que la quasi-totalité des volumes prélevés pour les centrales thermiques sont rejetés au milieu naturel. Si l'on fait abstraction de ces prélèvements, les prélèvements en eau superficielles du Gard ne représentent plus que 44% des prélèvements régionaux réalisés en eaux superficielles.

Le **Gard** est le 1^{er} département du Languedoc-Roussillon en termes d'exploitation de carrières.

Toutes les communes du Gard sont soumises à au moins un risque naturel et/ou technologique. Les crues cévenoles sont particulièrement violentes et dévastatrices mais de nombreuses communes sont aussi concernées par les crues du Rhône. Les années 2002 et 2003 ont été marquées par de fortes crues, occasionnant plus d'un milliard d'euros de dégâts. De fait, le projet d'action stratégique de l'Etat dans le département (décembre 2004) concerne surtout la reconstruction suite aux inondations et le développement d'une politique énergétique de prévention des risques naturels. Un effort important a été consenti par les communes en matière d'information (DICRIM, ...).

Les feux de forêt sont relativement fréquents.

Notons que le Gard est le département qui compte le plus grand nombre de communes concernées par un risque industriel au niveau régional, et est le seul département affichant un risque nucléaire (Marcoule). Cela n'en fait pas pour autant une caractéristique forte du département, car l'industrialisation reste limitée par rapport à beaucoup d'autres départements français.

18 % des communes sont concernées par des infrastructures de transport terrestre de niveau sonore élevé (classe 1) ; elles sont essentiellement localisées sur l'axe A9 / RN113 / lignes SNCF.

Enjeux environnementaux

Dans le cadre de la mise à jour du Profil environnemental régional 2006, une rencontre avec les principaux interlocuteurs du département du Gard a mis en exergue les points suivants : Pression démographique / maintien de la qualité des eaux, gestion quantitative de la ressource en eau, préservation du milieu (problème de consommation de l'espace).

- Le département fait l'objet d'une croissance démographique importante (10 000 habitants supplémentaire par an). La consommation de l'espace ces 25 dernières années a été supérieure à l'espace consommé durant les 25 siècles précédents. Le problème se pose non seulement pour l'agglomération de Nîmes mais aussi autour des plus petites villes qui connaissent déjà des problèmes de gestion des débits d'étiage, d'épuration, etc. On assiste souvent à une concurrence pour la gestion des débits d'étiage sur les bassins versant cévenols : La Cèze, les Gardons et l'Hérault. Afin de gérer les conflits d'usages, la mise en place de démarches de gestion concertée de la ressource en eau est en cours.
- Risques naturels. Du fait du caractère récent d'un certain nombre d'obligations réglementaires parues en 2001-2002, il reste encore beaucoup à faire en matière de prise en compte des risques naturels. Néanmoins, de nombreuses actions ont déjà été menées : la majorité des communes se sont dotées de Plan Communaux de Sauvegarde suite aux événements de 2002. Si l'Aude est plus en avance que le Gard dans ce domaine, s'est en grande partie parce que ce département a été touché plus tôt (en 1999) par de fortes inondations.
- Patrimoine naturel. Concernant le patrimoine naturel, les enjeux se situent sur les espaces cévenols. Il est nécessaire de passer d'une logique de protection pure et dure, mal vécue par les collectivités locales, à une logique de valorisation et de préservation présentant un intérêt touristique et économique (tourisme rural). Cela sera probablement facilité par le réseau Natura 2000 qui doit favoriser la concertation. Les espaces cévenols rassemblent de nombreux habitats et espèces spécifiques liés aux activités humaines qui permettent de maintenir les milieux ouverts. La déprise agricole contribue à la dégradation de ces milieux (fermeture) qu'il est important de préserver. Les zones naturelles côtières font déjà l'objet de protections réglementaires via. Sur les cours d'eau, l'enjeu "patrimoine naturel" s'efface complètement devant l'enjeu "sécurité des personnes" lié aux inondations. Il est cependant nécessaire de faire prendre conscience aux élus de cette dimension.


 Paysage méditerranéen
Diren©

HÉRAULT



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Nombre de communes	343
Superficie en km²	6 101 (soit 22 % de la région)
Population en 2004	971 000 habitants (soit 39% de la population régionale)
Densité de population en 2004	159 habitants au km ² (supérieur à la densité régionale de 90 habitants au km ²)
Variation de la population entre 1994 et 2004	+ 0.16 (supérieur à la variation régionale de + 0.12)

Recensement : INSEE 2004

Occupation du sol	2000 (%)	Evolution 1990-2000 (%)
Tissu urbain continu	0.12	0.0
Tissu urbain discontinu	4.59	7.4
Autres territoires artificialisés	1.75	29.5
Terres arables	1.39	4.1
Vignobles	26.94	-1.2
Prairies	1.52	-1.0
Autres territoires agricoles	10.20	-1.7
Forêts	24.76	2.1
Autres milieux naturels ou semi-naturels	24.67	-2.9
Zones humides et surfaces en eau	4.07	-0.1

Source : Corine Land Cover, 2000

2. BIODIVERSITÉ

LES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

Znieff et Zico

2004	Superficie (ha)	Contribution de l'Hérault /région
ZNIEFF de type I (DPM inclus)	38 174.2	20.7 %
ZNIEFF de type II (DPM inclus)	235 173.5	2 %
ZICO (DPM inclus)	243 292.4	1.8 %
ZICO (DPM inclus)	296 795	21.6 %

Source : EIDER, 2005

Zones humides

2000	Superficie (ha)	Contribution de l'Hérault /région
Superficie totale des zones humides (hors tourbières)	23 145,87	34.8 %
Superficie des zones humides bénéficiant d'une protection nationale et/ou internationale (sans double compte)	18 883,95	31.9 %

Source : EIDER, 2005

NATURA 2000

Sites Directive Habitats

Surface totale en DH	Surface totale en DH	% de la surface du département	% du total des sites DH terrestres et marins	Surface terrestre (ha)		Sites marins (ha)		
				transmissions 2005-2006	transmissions 1997 à 2004	surface transmissions 2005/2006	surface pSIC et SIC avant 2005	surfaces totale en zone marine
terrestre et marine	terrestre uniquement							
125670.46	111132.55	17.79	23.96	7 700.76	103 431.79	1 390.00	13 147.91	14 537.91

Source : DIREN, 2006

Sites Directive Oiseaux terrestres

surface terrestre totale des ZPS désignées	% de la surface du département	% du total des ZPS	surface nouvelles ZPS (ha)	surface anciennes ZPS désignées (ha)
133 389.43	21.35	19.28	46 694.46	86 694.97

Source : DIREN, 2006



PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

2003	Superficie (ha)	Contribution de l'Hérault / région	Nombre	Contribution de l'Hérault / région
Réserves naturelles (DPM inclus)	830	5.1 %	3	0.2 %
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	2249	55.4 %	9	42.8 %
Superficie des forêts de protection - code forestier	25.18	25.18 %	1	9.1 %
Réserves biologiques domaniales et forestières (intégrale et dirigée)	436.64	39.6 %	4	57.1 %
Réserves naturelles volontaires	24*	24.5 %	5*	62.5 %
Parc Naturel Régional du Haut Languedoc	118 037.2	37.1 %	1	33.3 %
Nombre de parcs nationaux	0	0.0 %	0	0.0%

* Données de 1993

Source : EIDER, 2005

3. POLLUTIONS DECHETS

2004	Quantité de déchets produits en tonnes	% par rapport à la production régionale
Déchets ménagers et assimilés (DMA)	1 072 500	40.1
Déchets municipaux (DM)	595 000	41.8
Déchets Industriels Banals (DIB)	477 500	38.1
Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)	822 000	18.7
Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Dangereux (DD)	15 489	10.6
Déchets Agricoles Spéciaux	260	35.3
Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)	NR	NR
Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD)	NR	NR
Huiles Minérales usagées	NR	NR
Pneumatiques usagés	NR	NR
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	NR	NR

NR : Non Renseigné

Source : DRIRE, 2005

AIR

Bilan des déclenchements des procédures réglementaires d'information et d'alerte relatives à l'ozone⁵

Hérault	Événement	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Nombre de déclenchements de la procédure d'information	3	1	4	3	9	1	1
	Nombre de jours de procédure d'information	5	1	12	5	27	3	2
	Mesures d'urgence de niveau 1	0	0	0	0	0	0	7

Source : Air Languedoc-Roussillon, 2005

5 - En fonction des concentrations d'ozone observées, les autorités mettent en œuvre des procédures graduées :

- niveau "d'information et de recommandation" : lors du dépassement du seuil horaire de 180 mg/m³ sur 1 ou 2 capteurs du département, une procédure d'information auprès de la population est déclenchée.
- niveau « d'alerte » : depuis 2004, il y a 3 niveaux d'alerte (N1 : 240 mg/m³, N2 : 300 mg/m³, N3 : 3600 mg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives). En cas de dépassement d'un des trois niveaux, une procédure d'alerte est déclenchée : actions d'informations-recommandations renforcées et mise en place de mesures d'urgences (restriction ou suspension d'activités concourant aux pointes de pollution). Avant 2004, le niveau d'alerte était unique et fixé à 360 mg/m³ en moyenne horaire.

EAUX

Flux de pollution rejetés en 2004

Origine des rejets	Collectivités	% par rapport aux rejets régionaux	Industriels	% par rapport aux rejets régionaux	Elevages	% par rapport aux rejets régionaux
MES	17 758,78 kg/j	49 %	10 416,67 kg/j	47.8 %	0,00 kg/j	0.0 %
MO	13 259,61 kg/j	42.8 %	13 449,13 kg/j	49.9 %	924,79 kg/j	15.9 %
NR	13 259,61 kg/j	49.9 %	475,22 kg/j	38.5 %	176,99 kg/j	13.5 %
MP	1 602,13 kg/j	41 %	181,03 kg/j	50.1 %	0.00 kg/j	0.0 %

MES : matières en suspension NR : azote réduit
 MO : matières oxydables MP : matières phosphorées

Source : Agence de l'Eau RMC et AG, 2006

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Nombre de prélèvements total	Nombre de prélèvements conformes bactériologiquement et chimiquement	(%) Ratio pour l'Hérault	% Ratio pour la région
2003	7 203	6 269	87.0	79.8
2004	6 263	5 877	93.8	90.2
2005	5 933	4894	82.5	83.0

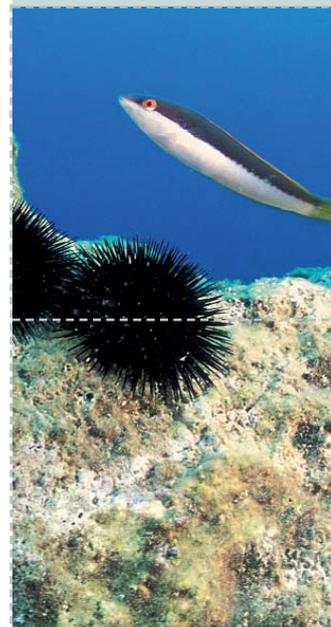
Source : DRASS, 2006

Qualité des eaux de baignade en mer et en eau douce

	Qualité des eaux de baignade en mer (% par classe)					
	A		B		C	
	Hérault	LR	Hérault	LR	Hérault	LR
2003	78.3	83.2	20.0	16.1	1.7	0.7
2004	95.2	94.9	3.2	4.4	1.6	0.7
2005	90.6	91.4	1.6	4.4	7.8	4.4

	Qualité des eaux de baignade en eau douce (% par classe)							
	A		B		C		D	
	Hérault	LR	Hérault	LR	Hérault	LR	Hérault	LR
2003	46.0	34.4	38.0	52.9	14.0	12.1	2.0	0.6
2004	32.0	41.3	52.0	46.3	14.0	11.9	2.0	0.6
2005	44.9	48.1	53.1	48.1	2.0	3.7	0.0	0.0

Source : DRASS, 2006



Paysage méditerranéen
 Diren©


 Garrigue Pic Saint-Loup
AF-FDM©

Gestion concertée de la ressource en eau

Nom	Type de démarche	Départements concernés	Avancement
Basse vallée de l'Aude	SAGE	Hérault et Aude	Approuvé
Hérault	SAGE	Hérault et Gard	En cours d'élaboration, objectifs approuvés par le comité de bassin
Lez, Mosson, étangs Palavasiens	SAGE	Hérault	Mis en œuvre
Agout-Thoré	SAGE	Hérault, Aveyron, Tarn	En cours d'élaboration
Thau III	SAGE	Hérault	Mis en œuvre
Orb II	Contrat	Hérault	Mis en œuvre
Etang de l'Or	Contrat	Hérault	Mis en œuvre
Astien II	Contrat, SAGE prévu	Hérault	Mis en œuvre
Vidourle	PPI	Gard et Hérault	Mise en œuvre (démarche ancienne)

Source : DIREN, 2006

SOLS

Sites et sols pollués

2006	Nombre de sites pollués dans l'Hérault	% par rapport au nombre de sites pollués au niveau régional
BASOL	28	36.8
BASIAS	2535	27.2

Source : BRGM, 2006

Pollutions agricoles

- pression azotée

2001	Azote épandu par hectare de surface fertilisable (kg/ha)		
	Azote de synthèse	Azote organique	Total
HERAULT	44	11	55
LANGUEDOC-ROUSSILLON	50	27	77

Source : Eider 2005

- zones vulnérables à la pollution par les/ nitrates

2003	Hérault	Contribution de l'Hérault/région
Superficie classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates	321,4 km ²	11.8 %
Surface rapportée à celle du département	5 %	-

Source : Eider 2005


 Saint-Jean-de-la-Blaquière
 JBarret-CEN LR©

4. RESSOURCES NATURELLES

EAUX

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent à des **prélèvements bruts** (et non aux volumes effectivement consommés) **soumis à redevances**.

2003	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eaux souterraines profondes	
	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région
Centrales thermiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Distribution Publique	10093.3	23.4	109115.9	49.9	2278.9	7.2
Industrie	1939.0	6.1	5085.5	26.3	802.2	38.5
Irrigation	46634.3	7.8	3529.6	54.6	0.0	0.0
Totaux	58666.6	5.0	117731.0	48.2	3081.1	9.1

Source : Agence de l'eau RMC, AG, 2006

FORÊT

1989	Superficie de la forêt de production (et petits massifs)					
	Au dernier inventaire (1989)			Evolution par rapport à l'avant dernier inventaire (1978) %		
	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires
Hérault	191 022 ha	143068 ha	47954ha	22.8	22.4	24.4
Contribution / région	21 %	32.4 %	13.2 %	-	-	-

Source : Eider 2005

ENERGIE

L'éolien dans l'Hérault (situation au 31/05/06)

2003	Puissance installée en MW	Contribution de l'Hérault par rapport à la puissance installée régionale
Puissance installée	45.1	24 %
Puissance installée en cours	89.9	30 %
Puissance installée et permis de construire délivrés	126.4	31 %
Puissance installée et permis de construire délivrés et à l'instruction	210.7	32 %

Source : DRIRE, 2006

MATIÈRES PREMIÈRES

Carrières

		Part des exploitations de l'Hérault par rapport à la région %
Nombre d'exploitation en activité (2005)	60	19.5
Quantités produites (2005) en million de tonnes	8750	33.4

Source : DRIRE, 2006

5. RISQUES MAJEURS

Nombre de communes concernées par un risque naturel et/ou technologique		
2004		
Risques naturels	Inondations	292
	Feux de forêt	343
	Glissement de terrains	183
	Chute de bloc	151
	Effondrement	55
	Retrait/gonflement des argiles	117
	Erosion marine	13
	Submersion marine	16
Risques technologiques	Risque industriel	5
	Risque transport de matières dangereuses	206
	Risque de rupture de barrage	68
	Risque nucléaire	11

Source : DDRM de l'Hérault, 2004

	Nombre de communes concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006					
	Quelle que soit la cause	dont au titre de...(*)				
		Inondations, crues, coulées boueuses	Mouvements de terrain	Séismes	Avalanches	Phénomènes liés à l'atmosphère
Période 1982-2006						
HERAULT	343	324	104	0	0	343
Contribution/région	22.2 %	21.4 %	25.1 %	0 %	0 %	22.2 %

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements

Source : GASPARD 2006

Plans de prévention et les procédures d'information liés aux risques naturels

2006	Nombre total de communes	dont nombre de communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) approuvé		dont nombre de communes faisant l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) prescrit		Nombre de communes avec un DICRIM approuvé
		Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	
HERAULT	343	124	116	75	75	NC
Contribution/région	22.2 %	29.5 %	28.6 %	19.5 %	19.5 %	NC

DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs

Source : Diren 2006

6. CADRE DE VIE

Site classé et site inscrit

2004		HERAULT	Contribution de l'Hérault/ région
Sites classés surfaciques	Superficie (ha)	30228	30.4 %
	Nombre de sites	37	29.6 %
Sites inscrits surfaciques	Superficie (ha)	5378	9.6 %
	Nombre de sites	105	24.9 %

Source : DIREN LR

BRUIT

Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre⁶

Classes (*)	Nombre de communes concernées	Proportion des communes héraultaises concernées
1	43	12.5 %
2	52	15.2 %
3	110	32.1 %
4	48	14.0 %
5	5	1.5 %

(*)voir note page 11 § Aude

Source : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

3 - Le classement sonore d'une infrastructure de transport terrestre est fonction des niveaux sonores mesurés en un point de référence en période diurne et nocturne. Ce classement implique pour les constructeurs des niveaux d'isolation acoustique des bâtiments à respecter dans les secteurs affectés par le bruit.

Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Montpellier

Zones	Nombre de communes concernées	Part de la population régionale correspondant aux communes concernées ⁷
A	2	2.5 %
B	3	27.7 %
C	5	29.5 %

Source : Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Montpellier, DDE 34 (Document en phase finale d'élaboration)

4 - Ce pourcentage ne représente pas la part de la population réellement concernée, mais bien la part de la population régionale habitant sur les communes concernées

SYNTHESE

L'Hérault, département le plus peuplé du Languedoc-Roussillon (39 % de la population régionale), est également celui où la croissance démographique est la plus forte. La pression urbaine y est donc particulièrement importante (+ 34 % de sols artificialisés entre 1993 et 2003 selon Teruti), et s'exerce à l'encontre des milieux naturels et surtout des territoires agricoles, dominés par la viticulture. La densité urbaine est particulièrement forte en basse plaine et sur le littoral, ce qui permet au département de conserver de vastes espaces naturels dans l'arrière-pays, sur plus de la moitié de son territoire. La dynamique urbaine est extrêmement forte dans et autour de l'agglomération montpelliéraine, dont le taux de croissance est le plus élevé de France.

Les milieux naturels les plus remarquables sont les étangs littoraux, dont l'étang de Thau, qui occupent la grande majorité de la façade maritime du département. Près du tiers des zones humides protégées de la région sont dans l'**Hérault**. Le département bénéficie également de nombreux espaces protégés par arrêté de biotope, de réserves biologiques domaniales et forestières, et de sites classés (30 % des surfaces régionales). Les reliefs de l'arrière-pays (Monts de l'Espinouse, Montagne Noire) sont en grande partie inclus dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

De par sa forte densité de population, l'**Hérault** subit des niveaux élevés de pressions environnementales : 40 % de la production régionale de déchets ménagers et assimilés, des pics de pollution atmosphérique sur l'agglomération de Montpellier (dioxyde d'azote, benzène, ozone), 37 % des sites et sols pollués recensés dans la région, 45 % des flux de pollution urbaine et 49 % des flux industriels régionaux rejetés dans les eaux. La pollution par les nitrates est très localisée dans l'Hérault et concerne le bassin versant de l'étang de l'Or. La pollution des eaux par les biocides est par contre beaucoup plus généralisée. Notons que l'utilisation de produits phytosanitaires est caractéristique des départements où la viticulture et l'arboriculture sont très développées.

La qualité des eaux de baignade en mer est relativement équivalente à ce que l'on trouve sur le

reste de la région et même sur le littoral français en général ; l'enjeu fort porte sur la qualité des baignades en eaux douces. Une dizaine de démarches de type SAGE ou Contrat de milieu ont été lancées pour préserver les ressources en eau et en améliorer la gestion.

Dans la même logique (forte densité de population), la consommation de ressources est élevée. L'Hérault est responsable de près de 50 % des prélèvements régionaux en eaux souterraines (alimentation en eau potable pour l'essentiel). Au regard des ressources disponibles, des prélèvements importants sont également réalisés sur les eaux superficielles.

L'Hérault est le deuxième département du Languedoc-Roussillon en termes de production d'électricité éolienne.

Le risque naturel le plus répandu correspond aux feux de forêt, qui concernent l'ensemble des communes du département. Vient ensuite le risque inondation auquel s'ajoute un risque technologique liée à la possible rupture de barrage ou de digue. 21 % des communes touchées par les inondations entre 1982 et 2006 en région Languedoc-Roussillon sont héraultaises. D'autre part, le département de l'Hérault est particulièrement concerné par le risque d'érosion marine.

Le nombre de communes exposées à des niveaux forts de bruit produits par les infrastructures de transport terrestre est élevé (37 % des communes en classes 1 et 2), certaines communes de l'agglomération montpelliéraine étant par ailleurs exposées aux nuisances sonores de l'aéroport international de Montpellier.

Enjeux environnementaux

Dans le cadre de la mise à jour du Profil environnemental régional 2006, une rencontre avec les principaux interlocuteurs du département de l'Hérault a mis en exergue le rôle central de l'urbanisation, qui représente un enjeu transversal majeur vis-à-vis des problématiques de biodiversité, pollutions et nuisances, ressources naturelles, risques naturels et industriels. Pression démographique / maintien de la qualité des eaux, gestion quantitative de la ressource en eau, préservation du milieu (problème de consommation de l'espace).

- L'Hérault, département le plus peuplé du Languedoc-Roussillon (39 % de la population régionale), est également celui où la croissance démographique est la plus forte. La pression urbaine particulièrement importante (+ 34 % de sols artificialisés entre 1993 et 2003 selon Teruti) s'exerce principalement sur le littoral et à la périphérie des agglomérations. Ce sont les milieux naturels qui sont principalement impactés ainsi que les territoires agricoles dominés par la viticulture. Tous ses facteurs entraînent également une aggravation des ruissellements urbains induisant une augmentation de la vulnérabilité des biens et des personnes situées en zone inondable.
- Les capacités de traitement des effluents domestiques auraient dû être anticipées pour pouvoir s'adapter rapidement à cette évolution ; or, la réalité de terrain atteste de difficultés évidentes pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement et de retard au regard des échéances européennes en la matière.
- L'accroissement des besoins en eau potable entraîne également une forte pression sur les ressources en eau (eaux superficielles et souterraines).

Dans ce contexte, l'atteinte du bon état écologique, prôné par la Directive cadre sur l'eau d'une part et l'ancrage des projets économiques dans une dimension de développement durable constituent un enjeu majeur pour le département .


 Fleur d'aragonites
Diren©

LOZÈRE



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Nombre de communes	185
Superficie en km²	5 167 km ² (soit 19 % de la région)
Population en 2004	75 000 habitants (soit 3 % de la population régionale)
Densité de population en 2004	15 habitants au km ² (inférieur à la densité régionale de 90 habitants au km ²)
Variation de la population entre 1994 et 2004	+ 0.03 (inférieur à la variation régionale de + 0.12)

Recensement : INSEE 2004

Occupation du sol	2000 (%)	Evolution 1990-2000 (%)
Tissu urbain continu	0.00	0.0
Tissu urbain discontinu	0.48	5.7
Autres territoires artificialisés	0.11	-12.4
Terres arables	1.29	1.7
Vignobles	0.00	0
Prairies	11.34	0.9
Autres territoires agricoles	11.43	4.6
Forêts	43.83	-2.1
Autres milieux naturels ou semi-naturels	31.16	1.0
Zones humides et surfaces en eau*	0.36	3.6

* Zones humides inventoriées en Lozère : données non encore disponibles

Source : Corine Land Cover, 2000

2. BIODIVERSITÉ

LES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

Znieff et Zico

2004	Superficie (ha)	Contribution de la Lozère/région
ZNIEFF de type I (DPM inclus)	33 845.04	18.3%
ZNIEFF de type II (DPM inclus)	264 472	22,4%
ZICO (DPM inclus)	269.012.2	22.1%
ZICO (DPM inclus)	274 864.1	20.0%

Source : EIDER, 2005

Zones humides

2000	Superficie (ha)	Contribution de la Lozère /région
Superficie totale des zones humides (hors tourbières)	NR	NR
Superficie des zones humides bénéficiant d'une protection nationale et/ou internationale (sans double compte)	NR	NR

(NR non renseigné) - Source : EIDER, 2005

NATURA 2000

Sites Directive Habitats

Surface totale en DH	Surface totale en DH	% de la surface du département	% du total des sites DH terrestres et marins	Surface terrestre (ha)		Sites marins (ha)
				transmissions 2005 2006	transmissions 1997 à 2004	
terrestre et marine	terrestre uniquement					surface totale en zone marine
71 971.22	71 971.22	13.89	13.72	4 751.78	103 431.79	0.00

Source : DIREN, 2006

Sites Directive Oiseaux terrestres

surface terrestre totale des ZPS désignées	% de la surface du département	% du total des ZPS	surface nouvelles ZPS (ha)	surface anciennes ZPS désignées (ha)
117 569.22	22.68	16,99	38 559,28	79 009.94

Source : DIREN, 2006



Fistuleuses
Diren©

PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

2003	Superficie (ha)	Contribution de la Lozère / région	Nombre	Contribution de la Lozère / région
Réserves naturelles (DPM inclus)	0.0	-	0	-
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	0.0	-	0	-
Superficie des forêts de protection - code forestier	1002.899	7.8%	3	27.3 %
Réserves biologiques domaniales et forestières (intégrale et dirigée)	353.37	32.0%	1	14.3 %
Réserves naturelles volontaires	ND	-	ND	-
Nombre de parcs nationaux	-	-	1	100.0%

ND : Donnée non disponible

Source : EIDER, 2005

3. POLLUTIONS DECHETS

2004	Quantité de déchets produits en tonnes	% par rapport à la production régionale
Déchets ménagers et assimilés (DMA)	63 250	2,4
Déchets municipaux (DM)	37 000	2,6
Déchets Industriels Banals (DIB)	26 250	2.1
Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)	586 820	13.3
Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Dangereux (DD)	870	0.6
Déchets Agricoles Spéciaux	17	2.3

Source : DRIRE, 2005

AIR

Des analyses ponctuelles réalisées par AIRLR ont montré que la situation à Mende n'était pas préoccupante vis-à-vis de la pollution de l'air. Les concentrations en polluants sont néanmoins relativement élevées, du fait de l'importance du trafic de transit et de la stagnation des masses d'air en fond de vallée.

EAUX

Flux de pollution rejetés en 2004

Origine des rejets	Collectivités	% par rapport aux rejets régionaux	Industriels	% par rapport aux rejets régionaux	Elevages	% par rapport aux rejets régionaux
MES	647.75 kg/j	1.3 %	376.37 kg/j	1.5 %	ND	ND
MO	502.5 kg/j	2 %	335.01 kg/j	1.4 %	ND	ND
NR	555.48 kg/j	3.2 %	46.71 kg/j	3.7 %	ND	ND
MP	1106.13 kg/j	1.6 %	5.62 kg/j	0.9 %	ND	ND

MES : matières en suspension NR : azote réduit
 MO : matières oxydables MP : matières phosphorées

Source : Agence de l'Eau RMC et AG, 2006

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Nombre de prélèvements total	Nombre de prélèvements conformes bactériologiquement et chimiquement	(%) Ratio pour la Lozère	% Ratio pour la région
2003	7203	6269	87.0	79.8
2004	6263	5877	93.8	90.2
2005	5933	4894	82.5	83.0

Source : DRASS, 2006

Qualité des eaux de baignade en eau douce

	Qualité des eaux de baignade en eau douce (% par classe)							
	A		B		C		D	
	Lozère	LR	Lozère	LR	Lozère	LR	Lozère	LR
2003	45.2	34.4	54.8	52.9	0.0	12.1	0.0	0.6
2004	57.6	41.3	36.4	46.3	6.1	11.9	0.0	0.6
2005	83.8	48.1	13.5	48.1	2.7	3.7	0.0	0.0

Source : DRASS, 2006



Gestion concertée de la ressource en eau

Nom	Type de démarche	Départements concernés	Avancement
Gardons	SAGE	Lozère et Gard	Mis en œuvre
Tarn amont	SAGE	Lozère et Aveyron	Mise en œuvre imminente
Lot amont	SAGE	Lozère et Aveyron	En cours d'élaboration
Haut-Allier	SAGE	Lozère, Haute-Loire, Ardèche, Cantal, Puy-de-Dôme	Emergence
Ardèche	SAGE et Contrat de rivière	Lozère, Gard et Ardèche	En cours d'élaboration
Truyère	SAGE	Lozère et Aveyron	Emergence
Cèze	Contrat	Lozère et Gard	Emergence

Source : DIREN, 2006

SOLS

Sites et sols pollués

2006	Nombre de sites pollués en Lozère	% par rapport au nombre de sites pollués au niveau régional
BASOL	4	5.3
BASIAS	918	9.9

Source : BRGM, 2006

Pollutions agricoles

- pression azotée

2001	Azote épandu par hectare de surface fertilisable (kg/ha)		
	Azote de synthèse	Azote organique	Total
LOZERE	34	90	124
LANGUEDOC-ROUSSILLON	50	27	77

Source : Eider 2005

- zones vulnérables à la pollution par les/ nitrates

2003	Lozère	Contribution de la Lozère/région
Superficie classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates	0.0 km ²	0.0 %
Surface rapportée à celle du département	0.0 %	-

Source : Eider 2005

4. RESSOURCES NATURELLES

EAUX

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent à des **prélèvements bruts** (et non aux volumes effectivement consommés) **soumis à redevances**.

2003	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eaux souterraines profondes	
	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région
Centrales thermiques	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Distribution Publique	8 628.0	20.0	791.3	0.4	138	0.4
Industrie	1 450.0	4.5	61	0.3	95	4.6
Irrigation	327.0	0.1		0.0	0	0.0
Totaux	10 405.0	0.9	852.3	0.3	233	0.7

Source : Agence de l'eau RMC, AG et LB, 2006

FORÊT

1989	Superficie de la forêt de production (et petits massifs)					
	Au dernier inventaire (1989)			Evolution par rapport à l'avant dernier inventaire (1978) %		
	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires
Lozère	221891 ha	63996 ha	157895 ha	ND	7	9.8
Contribution / région	24.4 %	14.5 %	43.6 %	-	-	-

Source : Eider 2005

ENERGIE

L'éolien en Lozère

2003	Puissance installée en MW	Contribution de la Lozère par rapport à la puissance installée régionale
Puissance installée	1.7	1.0 %
Puissance installée en cours	10.5	5 %
Puissance installée et permis de construire délivrés	53.3 (10 permis accordés pour 6 parc éoliens)	10.0 %
Puissance installée et permis de construire délivrés et à l'instruction	53.3	11%

Source : DRIRE, 2006

L'HYDROELECTRICITE EN LOZÈRE

Il existe environ 50 microcentrales en Lozère : tous les sites potentiels sont saturés. L'ouvrage principal se trouve sur le bassin de Chasezac.

MATIÈRES PREMIÈRES

Carrières

		Part des exploitations de la Lozère par rapport à la région %
Nombre d'exploitation en activité (2005)	53	17.3
Quantités produites (2005) en million de tonnes	1000	3.8

Source : DRIRE, 2006

5. RISQUES MAJEURS

Communes concernées par un risque naturel et/ou technologique		
2004		
Risques naturels	Inondations	78
	Feux de forêt	185
	Mouvement de terrains	43
Risques technologiques	Risque industriel	4
	Risque transport de matières dangereuses	37
	Risque de rupture de barrage	17
	Risque de rupture de digue	0

Source : DDRM de Lozère, 2004

	Nombre de communes concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006					
	Quelle que soit la cause	dont au titre de...(*)				
		Inondations, crues, coulées boueuses	Mouvements de terrain	Séismes	Avalanches	Phénomènes liés à l'atmosphère
Période 1982-2006						
LOZERE	185	175	5	0	0	185
Contribution/région	12.0%	11.6%	1.2%	0%	0%	12.0%

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements

Source : GASPARD 2006

Plans de prévention et les procédures d'information liés aux risques naturels

2006	Nombre total de communes	dont nombre de communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) approuvé		dont nombre de communes faisant l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) prescrit		Nombre de communes avec un DICRIM approuvé
		Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	
LOZERE	185	18	18	39	39	0
Contribution/région	12.0 %	4.3 %	4.4 %	10.2 %	10.2 %	0.0

DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs

Source : Diren 2006

6. CADRE DE VIE

Site classé et site inscrit

2004		LOZERE	Contribution de La Lozère/ région
Sites classés surfaciques	Superficie (ha)	20 343	20.5 %
	Nombre de sites	16	12.8 %
Sites inscrits surfaciques	Superficie (ha)	3 410	6.1 %
	Nombre de sites	36	8.5 %

Source : DIREN LR

BRUIT

Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre⁸

Classes (*)	Nombre de communes concernées	Proportion des communes gardoises concernées
1	0	0.0 %
2	16	8.6 %
3	6	3.2 %
5	8	4.3 %

(*)voir note page 11 § Aude

Source : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

8 - Le classement sonore d'une infrastructure de transport terrestre est fonction des niveaux sonores mesurés en un point de référence en période diurne et nocturne. Ce classement implique pour les constructeurs des niveaux d'isolation acoustique des bâtiments à respecter dans les secteurs affectés par le bruit.

SYNTHESE

Au sein du Languedoc-Roussillon, le département de la **Lozère est complètement atypique**. Département de montagnes (Cévennes) et de plateaux d'altitude (grands causses, Aubrac, Margeride), enclavé au milieu des terres, **il n'accueille que 3 % de la population régionale et reste le département le moins densément peuplé de l'hexagone**.

Sa croissance démographique est très faible et la pression urbaine touche essentiellement les territoires agricoles. Ceux-ci, composés de prairies et pâturages, se partagent le territoire avec les boisements naturels.

La richesse biologique de la Lozère tient principalement aux vastes massifs forestiers protégés par le Parc National des Cévennes, et aux grands causses qui ne figurent cependant qu'en partie en zone centrale du Parc National. Ses lacs, tourbières et cours d'eau sont encore largement préservés et abritent une faune et une flore devenues rares sur le reste du territoire national.

Rapporté à sa population, la Lozère produit peu de déchets par rapport aux autres départements. Depuis 2003, un centre de traitement des déchets a été créé et un réseau de collecte mis en place. Les principaux facteurs de dégradation des milieux naturels sont les rejets d'eaux usées. La pression est d'autant plus forte que les étiages sont très marqués. Cela s'explique par les caractéristiques géologiques de la zone, peu favorables à la constitution de réserves, et par l'absence d'ouvrage de soutien des débits d'étiages.

La qualité des eaux de baignade est dans l'ensemble excellente. En 2005, la qualité des eaux destinées à la consommation humaine s'est néanmoins révélée inférieure à la moyenne régionale. L'importance de l'élevage extensif dans ce département peut être une source de dégradation, la Lozère étant pour cette même raison le département où la pression azotée est la plus forte en Languedoc-Roussillon. La principale pollution de l'eau potable est cependant liée à la bactériologie et non à des pressions azotées, car les prélèvements ont généralement lieu en amont des zones d'élevage. La pollution bactériologique s'explique

par différentes raisons : nombreux petits captages (1 captage pour 70 habitants en moyenne), mauvaise protection et mauvais entretien de ces captages par manque de moyens d'exploitation, pollution diffuse dans ces zones (déjections animales). Enfin, s'agissant des sources de dégradation de la qualité des eaux, il convient de citer l'entretien routier hivernal (épandage de sel), qui peut ponctuellement être une cause de perturbation des milieux aquatiques.

Huit démarches de type SAGE ou Contrat de rivière ont été initiées sur les principaux cours d'eau.

La population du département est quasi-exclusivement alimentée en eau de surface, ce qui peut également pénaliser la qualité des eaux distribuées, les eaux superficielles étant beaucoup plus exposées aux risques de pollution que les eaux souterraines.

Avec son importante superficie de forêt de production, la Lozère représente 44 % des surfaces productives en feuillus du Languedoc-Roussillon.

En matière de risques naturels, la Lozère est essentiellement soumise au risque de feux de forêt, qui va probablement être de plus en plus important en raison de la déprise agricole, voire des changements climatiques.

Le risque d'inondation est également important. Presque toutes les communes ont déjà été reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle au titre des inondations, crues ou coulées boueuses. Le nombre de communes concernées par ce risque et dotées d'un PPR est encore faible, et les documents d'information à l'échelle communale (DICRIM) inexistant.

Du fait des faibles niveaux de trafic, en dehors de l'autoroute A 75, la Lozère jouit d'une situation privilégiée au regard des nuisances sonores et de la qualité de l'air.

Enjeux environnementaux

Contrairement aux autres départements, celui de la Lozère n'est pas représentatif des enjeux environnementaux de la région Languedoc-Roussillon. Son caractère fortement rural, montagnard et continental, l'apparente beaucoup plus au Cantal ou à la Haute Loire qu'au Gard ou à l'Hérault.

Notons que le côté "préservé" de la Lozère, en comparaison avec le reste de la région, peut desservir ce département vis-à-vis de la politique régionale de protection de l'environnement, qui a tendance à se concentrer sur les secteurs qui cumulent les handicaps environnementaux. Or, malgré son caractère privilégié, le département de la Lozère a malgré tout des efforts à faire dans certains domaines. Par ailleurs, les exigences environnementales, et donc les enjeux associés, doivent être à la hauteur de la qualité du contexte environnemental.

Dans le cadre de la mise à jour du Profil environnemental régional 2006, une rencontre avec les principaux interlocuteurs du département de la Lozère a mis en exergue les points suivants :

- La Lozère, réservoir de biodiversité : la préservation de la biodiversité est un enjeu fort pour le département. Cette politique de préservation peut être mise en œuvre par différents moyens : la lutte contre les feux de forêt, la préservation du petit chevelu de tête de bassin et la protection des zones humides. Les zones humides sont particulièrement en danger, du fait de la continuation du drainage pour l'agriculture et l'alimentation en eau potable.

Σ

- Déprise agricole : environ 2000 ha de terres agricoles disparaissent chaque année, et retournent à la forêt (enjeux biodiversité, risque d'incendie, etc.).

Σ

- Localement, enjeu qualité de l'eau dans les gorges du Tarn : c'est un enjeu à la fois environnemental et touristique (2 millions de nuitées par an).


 Les Albères
Diren©

PYRÉNÉES ORIENTALES



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

Nombre de communes	226
Superficie en km²	4 116 km ² (soit 15 % de la région)
Population en 2004	421 000 habitants (soit 17 % de la population régionale)
Densité de population en 2004	102 habitants au km ² (supérieur à la densité régionale de 90 habitants au km ²)
Variation de la population entre 1994 et 2004	+ 0.12 (égal à la variation régionale de + 0.12)

Recensement : INSEE 2004

Occupation du sol	2000 (%)	Evolution 1990-2000 (%)
Tissu urbain continu	0.17	0.0
Tissu urbain discontinu	2.90	5.7
Autres territoires artificialisés	1.37	21.8
Terres arables	0.35	2.0
Vignobles	14.22	-1.5
Prairies	2.04	0.0
Autres territoires agricoles	11.63	-1.5
Forêts	32.57	0.1
Autres milieux naturels ou semi-naturels	33.13	-0.2
Zones humides et surfaces en eau*	1.62	2.5

* Zones humides inventoriées en Lozère : données non encore disponibles

Source : Corine Land Cover, 2000

2. BIODIVERSITÉ

LES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES

Znieff et Zico

2004	Superficie (ha)	Contribution des Pyrénées Orientales/région
ZNIEFF de type I (DPM inclus)	34 435.07	18.6%
ZNIEFF de type II (DPM inclus)	213 395.2	18.1%
ZICO (DPM inclus)	217 267.4	17.8%
ZICO (DPM inclus)	258 561.3	18.8%

Source : EIDER, 2005

Zones humides

2000	Superficie (ha)	Contribution des Pyrénées Orientales /région
Superficie totale des zones humides (hors tourbières)	6 317.01	9.5%
Superficie des zones humides bénéficiant d'une protection nationale et/ou internationale (sans double compte)	5 711.73	9.7%

Source : EIDER, 2005

NATURA 2000

Sites Directive Habitats

Surface totale en DH	Surface totale en DH	% de la surface du département	% du total des sites DH terrestres et marins	Surface terrestre (ha)		Sites marins (ha)		
				transmissions 2005-2006	transmissions 1997 à 2004	surface transmissions 2005/2006	surface pSIC et SIC avant 2005	surfaces totales en zone marine
terrestre et marine	terrestre uniquement							
116 214,37	111 333,67	26.75	22.15	9 989.80	101343.87	0.00	4880.70	4880.70

Source : DIREN, 2006

Sites Directive Oiseaux terrestres

surface terrestre totale des ZPS désignées	% de la surface du département	% du total des ZPS	surface nouvelles ZPS (ha)	surface anciennes ZPS désignées (ha)
122 257.53	29.38	17.67	97 834.13	24 423.40

Source : DIREN, 2006


 Plage Collioure
 Agence de l'eau©

PROTECTIONS REGLEMENTAIRES

2003	Superficie (ha) ou longueur	Contribution des Pyrénées Orientales/ région	Nombre	Contribution des Pyrénées Orientales/ région
Réserves naturelles (DPM inclus)	14905	91,6 %	10	66,7 %
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	407	10,0 %	4	19,0 %
Superficie des forêts de protection - code forestier	4668.7	36,2 %	3	27,3 %
Réserves biologiques domaniales et forestières (intégrale et dirigée)	0	0,0 %	0	0,0 %
Réserves naturelles volontaires	ND	-	ND	-
Longueur des arrêtés de biotope (fleuves ou rivières)	8,3 km	100 %	-	-
Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes	137111.6	43,2 %	1	33,3 %
Nombre de parcs nationaux	0	0,0 %	0	0,0 %

ND : Donnée non disponible

Source : EIDER, 2005

3. POLLUTIONS

DECHETS

2004	Quantité de déchets produits en tonnes	% par rapport à la production régionale
Déchets ménagers et assimilés (DMA)	425 750	15,9
Déchets municipaux (DM)	263 000	18,5
Déchets Industriels Banals (DIB)	162 750	13,0
Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)	1 039 500	23,6
Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou Déchets Dangereux (DD)	6 739	4,6
Déchets Agricoles Spéciaux	100	13,6

Source : DRIRE, 2005

AIR

Bilan des déclenchements des procédures réglementaires d'information et d'alerte relatives à l'ozone⁹

Pyrénées Orientales	Événement	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
		Nombre de déclenchements de la procédure d'information	0	0	0	0	1	1
	Nombre de jours de procédure d'information	0	0	0	0	4	2	6
	Mesures d'urgence de niveau 1	0	0	0	0	0	0	0

Source : Air Languedoc-Roussillon, 2005

Les déclenchements de la procédure d'information dans les PO l'ont été sur la base de mesures réalisées en Cerdagne (et non dans l'agglomération perpignanaise). Cette pollution de l'air provient en partie de Barcelone.


 Les Albères
 Diren©

9 - En fonction des concentrations d'ozone observées, les autorités mettent en œuvre des procédures graduées :

- niveau "d'information et de recommandation" : lors du dépassement du seuil horaire de 180 mg/m³ sur 1 ou 2 capteurs du département, une procédure d'information auprès de la population est déclenchée.
- niveau « d'alerte » : depuis 2004, il y a 3 niveaux d'alerte (N1 : 240 mg/m³, N2 : 300 mg/m³, N3 : 3600 mg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives). En cas de dépassement d'un des trois niveaux, une procédure d'alerte est déclenchée : actions d'informations-recommandations renforcées et mise en place de mesures d'urgences (restriction ou suspension d'activités concourant aux pointes de pollution). Avant 2004, le niveau d'alerte était unique et fixé à 360 mg/m³ en moyenne horaire.

EAUX

Flux de pollution rejetés en 2004

Origine des rejets	Collectivités	% par rapport aux rejets régionaux	Industriels	% par rapport aux rejets régionaux	Elevages	% par rapport aux rejets régionaux
MES	8 940 99 kg/j	24.5 %	2 977.34 kg/j	13.7 %	0.00 kg/j	0.0 %
MO	7 900.34kg/j	25.5 %	3 306.79 kg/j	12.3 %	607.58 kg/j	10.4 %
NR	3 798.20 kg/j	24.0 %	104.87 kg/j	8.5 %	103.62 kg/j	7.9 %
MP	830.39 kg/j	21.3 %	24.95 kg/j	6.9 %	0.00 kg/j	0.0 %

MES : matières en suspension NR : azote réduit
 MO : matières oxydables MP : matières phosphorées

Source : Agence de l'Eau RMC et AG, 2006

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine

	Nombre de prélèvements total	Nombre de prélèvements conformes bactériologiquement et chimiquement	(%) Ratio pour les Pyrénées Orientales	% Ratio pour la région
2003	1798	1588	88.3	79.8
2004	2048	1882	91.9	90.2
2005	2141	1758	82.1	83.0

Qualité des eaux de baignade en mer et en eau douce

	Qualité des eaux de baignade en mer (% par classe)					
	A		B		C	
	Pyrénées Orientales	LR	Pyrénées Orientales	LR	Pyrénées Orientales	LR
2003	82.2	83.2	17.8	16.1	0.0	0.7
2004	91.1	94.9	8.9	4.4	0.0	0.7
2005	95.6	91.4	4.4	4.4	0.0	4.4

	Qualité des eaux de baignade en eau douce (% par classe)							
	A		B		C		D	
	Pyrénées Orientales	LR	Pyrénées Orientales	LR	Pyrénées Orientales	LR	Pyrénées Orientales	LR
2003	29.4	34.4	70.6	52.9	0.0	12.1	0.0	0.6
2004	41.2	41.3	52.9	46.3	5.9	11.9	0.0	0.6
2005	35.3	48.1	58.8	48.1	5.9	3.7	0.0	0.0

Source : DRASS, 2006


 Paysage méditerranéen
Diren©

Gestion concertée de la ressource en eau

Nom	Type de démarche	Départements concernés	Avancement
Agly	SAGE	PO	Relance récente
Etang de Salses Leucate	SAGE et contrat	PO et Aude	Mis en œuvre
Sègre	Contrat	PO	Élaboration
Tech	Contrat, SAGE prévu	PO (et Espagne)	Mis en œuvre
Têt (en aval de Vinça)	Démarche "sans étiquette"	PO	
Haute vallée de l'Aude	SAGE	PO, Aude (et Ariège)	En cours d'élaboration
Nappes du Roussillon	SAGE	PO	Emergence
Étang de Canet-Saint Nazaire	Démarche de type GIZC	PO	Proposition

Source : DIREN, 2006

2006	Nombre de sites pollués dans les Pyrénées Orientales	% par rapport au nombre de sites pollués au niveau régional
BASOL	13	17.1
BASIAS	2104	22.6

Source : BRGM, 2006

Pollutions agricoles

- pression azotée

2001	Azote épandu par hectare de surface fertilisable (kg/ha)		
	Azote de synthèse	Azote organique	Total
PYRÉNÉES ORIENTALES	39	25	64
LANGUEDOC-ROUSSILLON	50	27	77

Source : Eider 2005

- zones vulnérables à la pollution par les/ nitrates

2003	Pyrénées Orientales	Contribution des Pyrénées Orientales/région
Superficie classée en zone vulnérable à la pollution par les nitrates	1044 km ²	38.2 %
Surface rapportée à celle du département	25 %	-

Source : Eider 2005

4. RESSOURCES NATURELLES

EAUX¹⁰

Les volumes présentés dans le tableau ci-dessous correspondent à des **prélèvements bruts** (et non aux volumes effectivement consommés) **soumis à redevances**.

2003	Eaux superficielles		Eaux souterraines		Eaux souterraines profondes	
	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région	Prélèvements en milliers de m ³	% par rapport aux prélèvements de la Région
Centrales thermiques	0.0	0	0.0	0.0	0.0	0.0
Distribution Publique	4905.9	11.4	23040.1	10.5	29399.4	92.4
Industrie	3 201.1	10	1 734.7	9.0	1185.9	56.9
Irrigation	299 066.5	50	1 824.8	28.2	0.0	0.0
Totaux	307 173.5	26.1	26599.6	10.9	30585.3	90.2

Source : Agence de l'eau RMC, AG, 2006

FORÊT

1989	Superficie de la forêt de production (et petits massifs)					
	Au dernier inventaire (1989)			Evolution par rapport à l'avant dernier inventaire (1978) %		
	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires	Total forêt de production (et petits massifs)	Résineux majoritaires	Feuillus majoritaires
Pyrénées-Orientales	123018 ha	74693 ha	45341ha	ND	11.9	8
Contribution / région	13.5 %	16.9 %	12.5 %	-	-	-

Source : Eider 2005

ENERGIE

L'éolien

2003	Puissance installée en MW	Contribution des Pyrénées-Orientales par rapport à la puissance installée régionale
Puissance installée	19.8	11.0 %
Puissance installée en cours	0	0 %
Puissance installée et permis de construire délivrés	19.8	5.0 %
Puissance installée et permis de construire délivrés et à l'instruction	83	12.6 %

Source : DRIRE, 2006

10 - D'après les estimations réalisées lors de l'établissement de l'état des lieux du SAGE plioquaternaire du Roussillon, les prélèvements industriels représentent environ 3 millions de m³ en eaux souterraines profondes et ceux pour l'irrigation correspondent à 23 millions de m³ en eaux souterraines et 5 millions de m³ en eaux souterraines profondes (source : DDAF 66). Ces données sont probablement plus proches de la réalité que les chiffres fournis par l'Agence de l'eau, mais elles ne peuvent être retenues ici dans un souci d'homogénéité et de cohérence avec les autres départements qui ne disposent pas de telles estimations.



Canigou
Diren©

MATIÈRES PREMIÈRES

Carrières

		Part des exploitations des Pyrénées Orientales par rapport à la région %
Nombre d'exploitation en activité (2005)	37	12.1
Quantités produites (2005) en million de tonnes	4200	16.0

Source : DRIRE, 2006

5. RISQUES MAJEURS

Nombre de communes concernées par un risque naturel et/ou technologique en 2006		
2004		
Risques naturels	Inondations	187
	Feux de forêt	175
	Mouvement de terrains	132
	Avalanches	33
	Risque sismique	226
Risques technologiques	Risque industriel	1
	Risque transport de matières dangereuses	71
	Risque de rupture de barrage	17
	Risque de rupture de digue	54

Source : DDRM des Pyrénées-Orientales, 2006

	Nombre de communes concernées au moins une fois par un arrêté de catastrophe naturelle sur la période 1982-2006					
	dont au titre de...(*)					
	Quelle que soit la cause	Inondations, crues, coulées boueuses	Mouvements de terrain	Séismes	Avalanches	Phénomènes liés à l'atmosphère
	Période 1982-2006					
Pyrénées-Orientales	226	225	12	60	2	226
Contribution/région	14.6 %	14.9 %	2.9 %	43.1 %	100 %	14.6 %

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements

Source : GASPARD 2006

Plans de prévention et les procédures d'information liés aux risques naturels

2006	Nombre total de communes	dont nombre de communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) approuvé		dont nombre de communes faisant l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR ou assimilés) prescrit		Nombre de communes avec un DICRIM approuvé
		Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	Quelque soit le risque	dont pour le risque inondation	
Pyrénées-Orientales	226	84	84	20	20	9
Contribution /région	14.6 %	19.5 %	19.9 %	5.2 %	5.2 %	18.8 %

(*) une commune peut être touchée par plusieurs événements

Source : DDE, 2006
DICRIM : document d'information communal
sur les risques majeurs

6. CADRE DE VIE

Site classé et site inscrit

2004		Pyrénées-Orientales	Contribution des Pyrénées-Orientales / région
Sites classés surfaciens	Superficie (ha)	20 860	21.0 %
	Nombre de sites	27	21.6 %
Sites inscrits surfaciens	Superficie (ha)	1746	3.1 %
	Nombre de sites	65	15.4 %

Source : DIREN LR

BRUIT

Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre¹¹

Classes (*)	Nombre de communes concernées	Proportion des communes audoises concernées
1	29	12.8 %
2	22	9.7 %
3	110	48.7 %
4	49	21.7 %
5	6	2.7 %

(*) L'article 13 de la loi "bruit" (31 décembre 1992) prévoit un classement des infrastructures de transport terrestre en 5 catégories, selon le niveau de bruit qu'elles induisent. Ce classement détermine des normes d'isolation acoustique des constructions riveraines

Source : Arrêté de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Perpignan

Zones	Nombre de communes concernées	Part de la population régionale correspondant aux communes concernées ¹²
A	3	29.1 %
B	3	29.1 %
C	4	29.8 %

Source : Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Perpignan, DDE 66

11 - Le classement sonore d'une infrastructure de transport terrestre est fonction des niveaux sonores mesurés en un point de référence en période diurne et nocturne. Ce classement implique pour les constructeurs des niveaux d'isolation acoustique des bâtiments à respecter dans les secteurs affectés par le bruit.

12 - Ce pourcentage ne représente pas la part de la population réellement concernée, mais bien la part de la population régionale habitant sur les communes concernées



SYNTHESE

Bien que son altitude moyenne soit très inférieure à celle de la Lozère, le département des **Pyrénées Orientales** englobe les plus hauts sommets du Languedoc-Roussillon (2921m au Carlit). Si la zone de montagne est peu peuplée, la densité de population dans la plaine du Roussillon est forte et Perpignan est la deuxième plus grande ville de la région. **Les Pyrénées Orientales occupent également la deuxième place régionale en matière de dynamisme démographique après l'Hérault.** La forte croissance démographique s'accompagne d'une forte pression urbaine, qui s'exerce de façon concentrique autour de Perpignan et concerne l'ensemble de la plaine et du littoral. L'agriculture est dominée par l'arboriculture (nombreux vergers de pêchers, d'abricotiers et de cerisiers), le maraîchage (salades, artichauts notamment) et la viticulture (en particulier vins doux naturels).

La variété de ses paysages confère aux **Pyrénées Orientales**, le Pays Catalan, une grande richesse biologique (19 % des ZNIEFF et ZICO de la région). **Ce département concentre les deux tiers des réserves naturelles du Languedoc-Roussillon (soit 92 % en superficie)**, essentiellement en zone de montagne, et compte de nombreux sites classés. La Cerdagne, le Capcir et le Haut Conflent sont par ailleurs regroupés au sein du récent Parc Naturel régional des Pyrénées Catalanes.

La forte pression urbaine et agricole en plaine et sur le littoral s'accompagne d'une dégradation de la qualité de l'eau. Le département contribue ainsi pour 25 % des flux polluants rejetés par les collectivités de la région, et le quart du territoire départemental est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates. La qualité des eaux de baignade, en eau de mer comme en eau douce, est cependant globalement bonne. Sept démarches de type SAGE ou Contrat de milieu ont été engagées sur les masses d'eau les plus dégradées.

La pollution atmosphérique concerne essentiellement l'ozone (les autres paramètres mesurés sont à des niveaux très bas), en raison du fort ensoleillement et d'un trafic automobile relativement

important. Près de la frontière, par vent du Sud et en zone de montagne, cette pollution photochimique provient surtout de l'agglomération de Barcelone.

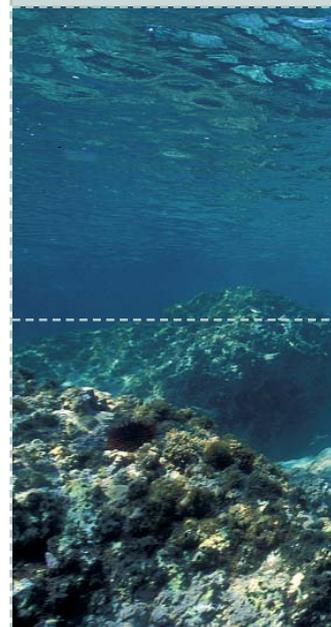
L'agriculture est de loin le premier consommateur des ressources en eau du département (cette consommation correspond à la moitié des eaux superficielles utilisées pour l'irrigation en Languedoc-Roussillon). Les besoins en eau des collectivités sont essentiellement satisfaits à partir des eaux souterraines profondes, ce qui constitue une particularité du département.

Les **Pyrénées Orientales** sont concernées par de nombreux risques naturels : risques sismiques et inondations en premier lieu, mais aussi feux de forêt, mouvements de terrain et avalanches. Toutes les communes ont déjà été reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle. En l'absence de secteur industriel développé, les risques technologiques sont faibles, à l'exception du risque de rupture de barrage.

Enjeux environnementaux

Dans le cadre de la mise à jour du Profil environnemental régional 2006, une rencontre avec les principaux interlocuteurs du département des Pyrénées Orientales a mis en exergue le rôle central de la pression urbaine en termes d'assainissement, de gestion des déchets, de consommation énergétique, ...

- En matière de risque, le département des Pyrénées Orientales est exposé essentiellement aux inondations et aux feux de forêt. De façon plus ponctuelle il peut être exposé aux mouvements de terrain et sur le littoral, aux risques tempête et submersion marine. Plus de 147 000 personnes résident en zone inondable représentant 37 % de la population. Les secteurs les plus exposés sont les basses plaines. La maîtrise du risque, la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens constituent des enjeux majeurs.
- En matière de gestion quantitative de la ressource en eau, le département bénéficie des apports importants d'eau des reliefs. Malgré cela la ressource reste vulnérable. La principale ressource en eau souterraine du département pour l'eau potable, la plaine du Roussillon, reste influencée par des prélèvements importants et présente des déséquilibres chroniques. La gestion durable de la ressource en eau au regard des perspectives de développement, constitue un enjeu majeur.
- Les prévisions réalisées dans le cadre de l'état des lieux de la DCE indiquent un fort risque de non atteinte du bon état en 2015 pour les eaux souterraines de la plaine du Roussillon ainsi que pour une grande partie des cours d'eau du département, en plaine littorale et dans les Pyrénées à cause notamment de la pression démographique (pollutions, prélèvements) et de la présence de pesticides. Dans ce contexte, l'atteinte du bon état écologique, prôné par la Directive cadre sur l'eau d'une part et l'ancrage des projets économiques dans une dimension de développement durable constituent un enjeu majeur pour le département .
- Avec 27 sites Natura 2000 couvrant 53 % des communes et 31 % du territoire, 2 Opérations Grand Site sur le Canigou et la Côte rocheuse et un projet de Parc naturel marin pour la Côte Vermeille, le département présente des atouts considérables en matière de biodiversité, de paysage et de patrimoine qu'il convient de préserver et gérer durablement



Petits fonds
Diren©



Dune blanche à Ammophila
JBarret CEN L-R©



Pollution - canal du midi - Béziers
Diren©



Minerve
Diren©



Mare Pastorale-La Salvetat
CEN.LR©

